



**HAL**  
open science

## Éléments pour la caractérisation des toponymes en emploi événementiel.

Michelle Lecolle

► **To cite this version:**

Michelle Lecolle. Éléments pour la caractérisation des toponymes en emploi événementiel.. Ivan Evrard, Michel Pierrard, Laurence Rosier, Dan Van Raemdonck. Les sens en marge Représentations linguistiques et observables discursifs, L'Harmattan, pp.29-43, 2009, Représentations linguistiques et observables discursifs. halshs-00510755

**HAL Id: halshs-00510755**

**<https://shs.hal.science/halshs-00510755>**

Submitted on 24 Aug 2016

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# ELÉMENTS POUR LA CARACTÉRISATION DES TOPONYMES EN EMPLOI ÉVÉNEMENTIEL

Michelle LECOLLE  
Université de Metz, CELTED

Contrairement à ce que formule classiquement l'approche logique du nom propre (Npr désormais) les toponymes sont loin d'être univoques. A la différence des anthroponymes peut-être, ils se caractérisent le plus souvent par une polyréférentialité, et tout particulièrement lorsqu'ils renvoient à des espaces habités ou politiquement signifiants comme les villes, les pays et les lieux institutionnels. Ainsi, le rapport du lieu habité à ses habitants, considéré traditionnellement comme une métonymie (spécification du rapport contenant/contenu), est si intriqué et régulier qu'il est difficile de parler de figure. Mais le toponyme, lorsqu'il est en emploi métonymique, offre d'autres ressources référentielles encore. Nous avons répertorié ailleurs (Lecolle 2004) différents types d'emplois rencontrés en corpus, parmi lesquels ceux qui permettent au toponyme de renvoyer, de manière similaire au nom collectif, à un ensemble d'individus (ensemble d'objets référés par le biais de leur lieu de provenance – films par exemple dans le cadre du festival de Cannes – mais aussi équipes sportives, personnels d'entreprises etc.). Les potentialités référentielles du toponyme métonymique lui confèrent en discours une grande souplesse, de sorte qu'il n'est pas rare que plusieurs valeurs, dont parfois la valeur locative elle-même, se combinent pour une même occurrence.

La polyréférentialité du toponyme, et la souplesse qui l'accompagne, se rencontrent dans le cadre d'un autre usage métonymique du toponyme, auquel nous nous attacherons dans cette étude : il s'agit de l'emploi événementiel, dont *Tchernobyl* est, à tous égards, un exemple marquant :

- (1) Un millier d'experts internationaux sont réunis cette semaine à Vienne pour faire le point sur les conséquences sanitaires et socio-économiques de **Tchernobyl**. (*Le Monde*, 1995-1996)

Un événement étant nécessairement situé dans l'espace et dans le temps, la valeur événementielle du toponyme a ceci de remarquable qu'elle conjoint dans sa référence ces catégories de l'espace et du temps, tout en constituant une désignation de l'événement lui-même.

Naturellement, puisque cette valeur est construite médiatement, par métonymie, des indices linguistiques doivent permettre de la repérer. Notre contribution se propose donc de rendre compte, à partir d'une exploration en corpus de presse, des éléments qui conduisent à l'interprétation événementielle des occurrences de toponymes. Ce faisant, nous cherchons dans le même mouvement à cerner ce qui participe à la construction du " contenu " du Npr, et en particulier ce qui lui confère à un moment donné sa valeur de dénomination d'événement, et lui permettra de servir de repère historique et parfois de symbole. Le terme de " contenu " est avancé par Gary-Prieur (1994), qui le présente comme " les propriétés qui caractérisent le nom propre en tant qu'il est lié à son référent initial " (p. 40). En empruntant ce terme, nous étendons cependant la notion au-delà de l'application au référent " initial ", pour renvoyer ici

au référent métonymique (événementiel) du Npr, susceptible lui-même d'avoir ou d'acquérir un " contenu ".

Cet article sera essentiellement consacré à la présentation de notre problématique et de notre démarche d'analyse. Nous adopterons le plan suivant : dans un premier temps, nous définirons à grands traits la notion d'" événement ", ce terme étant entendu ici dans l'acception que lui confère le sens commun plutôt que dans l'acception développée en linguistique ou en philosophie analytique. Pour cette présentation, nous tirerons néanmoins parti d'approches des sciences du langage sur la nomination d'événements et les prédications associées, et d'approches des sciences sociales. Dans la mesure où ces dernières s'intéressent à la constitution sociale des événements socio-historiques et aux processus de leur individuation et de leur socialisation (cf. Quéré 1999), leur apport nous paraît pertinent dans une recherche sur une catégorie, le Npr, qui articule étroitement le linguistique et " l'extralinguistique " (culturel, social, historique).

Dans une deuxième partie, nous présenterons nos corpus. L'interprétation événementielle d'un toponyme doit beaucoup aux connaissances partagées, mais une part peut être repérée dans les textes, à travers la circulation des discours. Nos corpus sont constitués dans l'optique de servir, selon deux points de vue différents, de " terrain " d'étude pour le repérage des indices d'interprétation, mais aussi de " matériau " d'étude pour la construction du toponyme comme nom d'événement.

Enfin, dans une dernière partie, nous présenterons un aperçu de nos analyses.

## 1. Événement et nomination d'événement

Pour qu'un fait soit un événement, il faut qu'il soit connu. Cette remarque introductive de Neveu et Quéré (1996 : 7) renvoie d'emblée au langage, dans sa fonction référentielle et dans sa fonction performative : en nommant et décrivant des faits, les discours publics tout à la fois en rendent compte et leur confèrent une existence d'événement, et d'événement de " telle sorte ".

### 1.1. *Qu'est-ce qu'un événement ?*

D'un événement, on peut dire en premier lieu qu'il se produit, qu'il a lieu. Ceci signifie qu'il introduit un changement dans un état du monde, en d'autres mots, qu'il possède une saillance. Ce terme, que nous empruntons à la linguistique cognitive, permet de rendre compte de faits de perception mais il convient aussi à la manière dont les sciences sociales conçoivent l'événement en tant que fait social et historique. En résumant grossièrement, on en retiendra ici que la saillance, la *relevance* d'un événement se conçoit relativement à quelqu'un, ou à une collectivité : une action, un simple fait n'est pas en soi un événement, il faut pour cela qu'il se distingue, qu'il " survienne " <sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> Ces caractéristiques sont particulièrement importantes dans le cas du discours journalistique. Cependant, nous ne traiterons pas spécifiquement ici de l'Événement journalistique (cf. sur ce point *Réseaux* 75, et Delforce 2004), pour nous en tenir à ce qui nous paraît constituer un " noyau commun " de la notion d'événement.

En second lieu, un événement entre dans une temporalité, tout d'abord parce qu'il est borné : il y a un " avant " et un " après " l'événement. Ensuite parce que cette temporalité peut aussi être durative, de sorte qu'il peut parfois y avoir aussi un " pendant " l'événement. Enfin parce qu'un individu-événement entre en relation avec d'autres événements et qu'il sert de repère temporel dans une histoire partagée.

En dernier lieu, pour qu'un fait acquière le statut d'événement, il faut qu'il " fasse sens ". La mise en mots de l'événement, et tout particulièrement sa nomination sont alors décisifs.

## 1.2. *Les mots de l'événement*

L'événement est " une occurrence singulière, imprévue, non répétable<sup>2</sup> " (Neveu & Quéré 1996). En d'autres termes, c'est un individu.

Pour autant, il peut entrer sous de nombreuses descriptions et être nommé de différentes manières, et par exemple par des noms communs (Nc désormais) intrinsèquement ou non intrinsèquement événementiels (pour une discussion de cette question, cf. Fabre et Le Draoulec à paraître). Qu'ils soient ou non intrinsèquement événementiels, ces Nc peuvent apporter des informations diverses, notamment sur la gravité conférée à l'événement (*drame, incident*), sur le type d'événement (e. g. événement de discours : *discours, déclaration* ; événement " naturel " : *cyclone*), sur le domaine concerné (*festival, manifestation*), sur la causalité, voire l'intentionnalité humaine qui le détermine (*attentat, génocide*, cf. sur ce point Krieg-Planque à paraître). Il va sans dire que ces caractéristiques lexicales ne sont pas présentes dans le Npr en tant que tel. Nous supposons néanmoins – et c'est là le sens de notre travail – qu'elles sont présentes dans son " contenu " et/ou repérables dans l'ensemble des contextes des occurrences de tel Npr. Sans nous attarder davantage sur la différence Npr/Nc, il est intéressant de souligner que le Npr (toponyme ou chrononyme<sup>3</sup> pour ce qui nous importe ici) est, plus que le Nc, susceptible d'acquérir, de par sa valeur d'unicité même, une " épaisseur " sémantico-référentielle gagnée au fil des multiples discours dont il a été le thème ou le propos<sup>4</sup>. En d'autres termes, et pour revenir à sa valeur événementielle, le Npr est tout indiqué pour répondre à l'individualité de l'événement que mentionne, entre autres, Quéré. C'est ainsi que le toponyme peut se stabiliser dans son sens événementiel. Lorsque c'est le cas (comme avec *Tchernobyl*), il est susceptible d'avoir une fonction résomptive : par le biais du nom *Tchernobyl* sont nommées et brassées pêle-mêle des questions telles que le nucléaire, bien sûr, mais aussi l'imprévoyance des décideurs, et plus généralement l'environnement et l'écologie, sans que, pour autant, le sens locatif du Npr soit totalement effacé.

Enfin, la mise en mots de l'événement intervient également dans le lien établi par Ricoeur<sup>5</sup> entre événement et récit. Et qui dit récit, dit également mise en perspective, explication et causalité. C'est d'ailleurs ce que nous pouvons constater dans nos corpus, du moins pour certains des événements qui y sont nommés et décrits.

<sup>2</sup> Nous nuancerons ces deux dernières caractéristiques par la suite.

<sup>3</sup> Npr de temps (*mai 68, le 11 septembre*).

<sup>4</sup> Nous reprenons la thèse du sens descriptif du Npr, portée entre autres par Searle (1972).

<sup>5</sup> *Temps et récit*, Paris, Le Seuil, 1983, cité par Neveu & Quéré (1996).

### 1.3. *Types d'événements*

En dépit de ce qui a été dit ci-dessus de l'imprévisibilité de l'événement, nous considérons comme événements les cas de manifestations prévues et organisées à l'avance tels que le festival de Cannes ou les Jeux Olympiques d'Atlanta (cf. ci-dessous § 2). En effet, ils répondent à certains des critères métalinguistiques qui ont été établis à propos des GN d'événements (cf. Godard & Jayez 1996) : on peut dire notamment qu'ils ont/ont eu lieu, on peut parler à leur propos d'un " avant " et d'un " après ".

Selon le critère de (non)-répétabilité également mentionné, les événements " Cannes " et " Atlanta " se situent dans un statut intermédiaire : le " Cannes 1996 " de notre corpus est unique en tant que " 1996 " et répétable en tant que " Cannes ". Atlanta est unique en tant que " Atlanta " et répétable en tant que JO. Il en est de même d'autres types d'événements que nous avons observés, tels que les différents forums sociaux : Porto Alegre, Mumbai (Bombay). Ceci produit des phénomènes discursifs particulièrement intéressants à étudier quant à la combinaison de l'unicité et de la sériation des référents des Npr.

A travers l'ensemble des événements que nous avons sélectionnés figurent donc plusieurs catégories, dont la répartition se configure selon les oppositions :

- 1) prévu/imprévu. Pour fixer cette opposition, disons que : *(le festival de) Cannes a lieu* mais ne *survient* pas, mais aussi qu'on ne peut parler de *Tchernobyl* qu'au passé, à la différence de *Cannes*.
- 2) répétable/non répétable
- 3) duratif/ponctuel. On peut avoir : *pendant (les JO d')Atlanta* mais non *pendant (l'accident de) Tchernobyl* ; on peut dire de *Cannes* mais non de *Tchernobyl* qu'il *se déroule*<sup>6</sup>.

Si l'une de ces oppositions (1) présente une contrepartie discursive dans les réalisations phrastiques des corpus, l'opposition 2 en revanche n'est pas nettement repérable en discours. Qui plus est, elle paraît y être transcendée. Ceci n'est en fait qu'une conséquence d'une caractéristique même de l'événement : être relatif à d'autres événements. Sensiblement, les sériations (comparaisons et énumérations) d'événements seront donc un des indices d'interprétation des toponymes, que les événements qu'ils dénotent soient ou non répétables.

## 2. *Corpus et méthode*

Notre démarche répond à l'objectif essentiel de repérer les indices de l'interprétation événementielle du toponyme. En effet, ce sens événementiel n'est pas son sens premier. Il relève d'une interprétation, laquelle doit reposer sur des propriétés observables de son contexte. Dans cette première perspective, notre corpus est un " terrain " d'observation.

Nous avons principalement recouru à un corpus constitué à partir du journal *Le Monde* (1995-1996) traité à l'aide de *Syntex*, logiciel d'analyse syntaxique de relations de

---

<sup>6</sup> Nos tests ne prétendent pas à l'exhaustivité. De plus, ils tendent à rendre compte, de manière contrastive, non pas de ce qui est grammatical ou acceptable, mais de ce qui peut se dire à propos de tel événement, étant donné la connaissance qu'on en a.

dépendance<sup>7</sup>. Ce corpus de travail (reporté dans une base *Access*) rassemble des enregistrements de phrases sélectionnées autour d'une trentaine de Npr préalablement choisis. Parmi la somme des enregistrements (environ 29 000), nous avons traité, c'est-à-dire interprété "manuellement" 2 598 enregistrements contenant les Npr *Tchernobyl* (338), *Aléria* (29), *Tiananmen* (184), *Cannes* (1 403) et *Atlanta* (642). Nous avons également utilisé "à l'aveugle" l'ensemble des enregistrements pour établir des sondages ponctuels sur ce que nous supposons pouvoir servir de "marqueur" événementiel (prépositions temporelles par exemple). Pour chacun de ces Npr, nous avons répertorié le sens qu'on peut lui attribuer dans son contexte, et, corrélativement, le domaine dont il relève (e. g. "sport" pour *Atlanta*, "politique nationale" pour *Aléria*).

Une première remarque doit être faite : contrairement aux autres Npr étudiés, *Cannes* relève dans le corpus de plusieurs domaines : "culture" avec le festival, mais aussi "sport", "politique nationale" et "politique européenne". Naturellement, *Cannes*, comme les autres Npr, dénote également plusieurs entités à l'intérieur d'un même domaine : /lieu/ (c'est son sens premier), /ville/ (institution), /événement/ (le festival lui-même) etc.<sup>8</sup> Cette polyvalence de *Cannes* dans le corpus de travail, loin d'être un frein pour l'analyse, nous a permis au contraire d'observer plus finement la construction de l'interprétation. Ainsi, à partir de ce cas de figure, nous avons pu toucher du doigt ce qui constitue la seconde perspective de notre travail : voir comment le toponyme devient nom d'événement. En effet, alors que nous savions que *Tchernobyl* et les autres Npr pouvaient désigner des événements – nous le tenions d'autres discours –, nous avons appris dans le corpus que *Cannes* avait aussi été le théâtre d'un sommet européen, constaté de phrase en phrase que *Cannes* devenait discursivement le nom de ce sommet, et observé comment il le devenait.

Cette seconde perspective d'analyse, fondamentalement basée sur l'intertextualité, nous paraît devoir être menée en corpus ouvert, chaque texte venant enrichir les précédents. Dans cette idée, mais en restant à un niveau infiniment moins ambitieux, nous avons constitué un second corpus composé de dossiers concernant différents Forums Sociaux – Porto Alegre, Mumbai (*Politis* 15 et 29 janvier, 3 février, 17 mars 2005). Contrairement au premier qui est une suite de phrases en ordre aléatoire, ce corpus, bien que petit, présente l'avantage de comporter textes et paratexte. Il peut donc se suivre séquentiellement.

### 3. Éléments d'interprétation du toponyme événementiel

Comme précisé ci-dessus, nous avons adopté avec le corpus du *Monde* une approche phrastique. Cette approche a naturellement ses limites, mais elle nous permet de cerner au plus près ce que nous qualifions "d'indices" d'interprétation, indices qui peuvent ensuite être retrouvés, de manière plus diffuse, au niveau du texte. Nous présentons ici quelques résultats.

<sup>7</sup> *Syntex* a été réalisé par Didier Bourigault à l'ERSS, Toulouse. Nous remercions celui-ci pour l'aide importante qu'il nous a apportée dans ce travail.

<sup>8</sup> Contrairement à ce qu'on aurait pu supposer *a priori*, nos résultats montrent que *Tchernobyl* est également polyréférentiel, à l'intérieur du domaine "environnement" : la valeur événementielle, pourtant stabilisée, entre notamment en concurrence avec la valeur locative et l'interprétation /centrale (de *Tchernobyl*)/.

### 3.1. Les indices d'interprétation

Une partie des indices sont d'ordre lexico-syntaxique. Ils sont peu nombreux au niveau du noyau entourant directement le Npr, mais plutôt diffusés dans l'ensemble de la phrase.

#### 3.1.1. Indices distributionnels

Le premier (et seul) indice strictement distributionnel est la préposition temporelle (*avant, après, depuis, jusqu'à...*) en tête du syntagme contenant le Npr. Contrairement aux autres éléments, celle-ci permet d'interpréter le toponyme comme un nom d'événement sans que le domaine de l'événement intervienne dans l'interprétation :

- (2) Sept ans après **Tiananmen**, l'Orchestre national de France séduit un public de plus en plus averti.

Cependant, on sait que les prépositions temporelles ne conduisent pas à une interprétation événementielle de manière univoque (pour *avant*, cf. Fabre & le Draoulec *op. cit.*). En outre, dans le corpus, elles sont finalement assez peu nombreuses dans la position considérée. Réciproquement, des prépositions locatives, et plus généralement une syntaxe locative ne font pas nécessairement obstacle à une interprétation événementielle, lorsque celle-ci est appuyée par d'autres éléments de la phrase : dans un contexte phrastique approprié – et là intervient nécessairement le vocabulaire du domaine – nous interprétons *aller à, être (présent) à Cannes* etc. comme /aller à, être (présent) au festival/. On peut ainsi comparer *Cannes* en (3) et (4), respectivement locatif et événementiel :

- (3) “ J'aime le chocolat et la musique d'orchestre ”, dit Patricia Arquette, [...] en posant devant son hôtel, à son arrivée à Cannes.
- (4) C'est peut-être ce qui explique les bons résultats d'un certain nombre de films [...], comme *Le Huitième Jour*, [...] largement prévenu avant son arrivée à Cannes.

*A fortiori*, nous interprétons comme /événement/ des occurrences de *Cannes* en Sprép (à *Cannes*) à la suite de verbes comme *récompenser, acclamer, distinguer, primer*, et les nominalisations de ces verbes<sup>9</sup> :

- (5) Dix ans plus tard, *Orfeu Negro*, le film de Marcel Camus primé à Cannes, établira à l'étranger les fondements de la mythologie carnavalesque.

Plus généralement, le rôle du lexique, mais aussi celui des autres Npr, est essentiel pour l'interprétation événementielle du toponyme. On peut l'observer selon les deux points de vue développés ci-dessous.

#### 3.1.2. Lexique : “ constituants ” de l'événement

On remarquera que les verbes cités précédemment relèvent du champ lexical du festival. Il en est de même des noms *jury, public, palmarès, palme d'or* qui peuvent être dans l'entour direct du Npr (*le jury de Cannes, la palme d'or à Cannes*) ou au-delà, dans la phrase. Il s'agit en fait, très largement de noms renvoyant à des actants ou des “ parties ” de l'événement, en

<sup>9</sup> La présence de ces verbes dans la phrase peut être un interprétant de la valeur événementielle de *Cannes* (ainsi que de *Atlanta*, pour certains), y compris lorsque le nom a une fonction syntaxique différente.

d'autres termes, à son "scenario" - son "cadre interprétatif" (Quéré *op. cit.*) : outre ceux notés, on trouve des Nc tels que *acteur* ou *réalisateur* pour *Cannes* ; *tennisman* ou *véliplanchiste* pour *Atlanta* ; *premier ministre*, *étudiant* pour *Tiananmen*. Pour *Tchernobyl*, on remarque que les "constituants" de l'événement (*migrants écologiques*, *malades*) renvoient massivement à l'instauration d'une causalité (cf. § 3.2).

Comme en (5) déjà, les constituants du scénario de l'événement (actants ou parties) sont souvent des Npr :

- (6) Après le déclin du roman-porno, Kumashiro sera encore remarqué pour Appassionata, présenté à **Cannes** en 1983.

Ici, aucun Nc ne vient catégoriser ces Npr (contrairement à (5), avec *film*). Pour autant, l'interprétation n'en est pas réellement gênée. C'est d'ailleurs ainsi qu'on accède (au besoin) à une connaissance, fût-elle minimale, des référents des Npr et du rapport de l'un à l'autre. De fait, l'exemple proposé est un cas tout à fait commun (du moins pour *Cannes* et *Atlanta*) de co-construction de la valeur du toponyme et des autres Npr, chacun des contenus des Npr venant en quelque sorte en appui des autres<sup>10</sup>.

### 3.1.3. Paradigmes d'événements

Les événements étant relatifs à d'autres événements, un élément d'interprétation du toponyme événementiel est son insertion dans un paradigme, où il est mis en série, soit avec d'autres noms d'événements (Nc et/ou Npr – cf. (7)), soit avec des noms présentant une caractéristique saillante commune avec l'événement dénoté par le toponyme (e. g. le caractère dysphorique de *Tchernobyl*, en (8)). Comme nous l'avons signalé en § 1.3, cette sériation concerne des événements répétables comme des événements non répétables.

Syntaxiquement, la sériation se manifeste par des énumérations :

- (7) Ils couvrent le monde de leurs films et en plus il leur faut des récompenses, des prix, **Cannes**, Berlin, le prestige !
- (8) C'est parce que ces images de la dioxine de Seveso, la chasse aux baleines, les marées noires, la déforestation, **Tchernobyl**, existent bel et bien, et qu'on les a déjà vues, qu'on peut y croire.

par des comparaisons :

- (9) Pour cette équipe, la route est encore longue vers **Atlanta**, où elle s'est jurée d'obtenir une médaille plus brillante qu'à Barcelone.

ou dans des structures plus lâches. La combinaison dans les énoncés de Nc et de Npr, ou simplement de Npr, produit les mêmes résultats, en termes de co-construction de l'interprétation des Npr, que dans le cas des "constituants".

## 3.2. Événement prévu/imprévu

La distinction événement prévu/imprévu présente une contre-partie discursive qui peut, en combinaison avec d'autres éléments, jouer un rôle dans l'interprétation de la valeur

<sup>10</sup> Bien sûr, une part de l'interprétation tient également à la connaissance encyclopédique des autres Npr. Mais nous cherchons plutôt ici à montrer qu'elle n'est pas toujours primordiale, ce qui soulève une autre question, celle de "strates" de contenu d'un Npr.



événementielle des toponymes. Nous ne mentionnons ici que l'élément essentiel, qui est l'expression de la causalité.

On sait que les médias expliquent volontiers les événements en termes de causalité (c'est une part constitutive du "récit médiatique"). Encore faut-il que les événements s'y prêtent, et c'est bien ce qui est spécifique aux événements imprévus (ici *Tchernobyl*, *Aléria* et *Tiananmen*). Si la causalité (ou son revers, la conséquence) ne peut, avec les Npr, s'exprimer par la désignation même des événements, elle est néanmoins notablement présente syntagmatiquement dans les énoncés. L'exemple (1) où elle était textuellement nommée, est une première illustration ; la causalité peut aussi être portée simplement par le lexique comme nous l'avons vu (*les victimes/malades de Tchernobyl*), ou être plus diffuse :

- (10) L'explosion du réacteur numéro 4 de la centrale de Tchernobyl, le 26 avril 1986, aura finalement été beaucoup plus qu'un accident nucléaire [...]. " **Tchernobyl** a aussi fait exploser le communisme ", lance le philosophe André Glucksmann.

#### 4. Construction du sens événementiel du toponyme

Pour de multiples raisons nous n'avons pas accès, en tant qu'analyste, aux discours qui ont constitué *Tchernobyl* ou *Cannes* comme événements, pas plus d'ailleurs que n'y ont accès les membres d'une collectivité discursive. Nous en héritons, au même titre que nous héritons de *Waterloo* et, d'une manière générale, d'une part du contenu des Npr, qu'ils soient ou non métonymisés.

Certaines formulations peuvent cependant contribuer à la formation de ce contenu. En premier lieu, cela même qui permet de reconnaître une occurrence toponymique dans un sens événementiel vient aussi enrichir la connaissance du contenu du Npr. Autrement dit, les éléments d'interprétation présentés précédemment peuvent être reversés à la construction du contenu du toponyme en tant qu'événement : les deux points de vue de notre analyse sont complémentaires. Ainsi, en (11) la présence de *festival* et sa mise en relation syntagmatique avec *Cannes* servent d'interprétant de *Cannes*, et, dans le même temps, l'énoncé nous apporte des éléments d'information sur l'événement :

- (11) Un grand festival " généraliste " comme **Cannes** est fait pour rapprocher, sur le même écran et devant le même public, des films qui d'ordinaire connaissent des existences séparées.

Mais l'analyse peut être portée au-delà, et dans cette perspective, elle nécessite de prendre en compte, dans l'échantillon de langage que constituent les corpus, tous les emplois d'un même toponyme (sens premier, sens événementiel, autres sens éventuels). On peut ainsi repérer par exemple que l'assignation référentielle /sommet européen des 26-27 juin 1995/ concentrée dans le seul Npr *Cannes* en (12) repose sur la présence antérieure d'énoncés posant en toutes lettres la mise en relation du lieu (e. g. (13)), voire de la ville comme institution, et de l'événement :

- (12) Chargé, en tant que président en exercice de l'Union, de dresser le catalogue des succès, des demi-échecs et des échecs de **Cannes**, il s'est livré à un exercice de pédagogie élémentaire.
- (13) Un important Conseil européen doit réunir à Cannes, dans un mois, les chefs d'État et de gouvernement des quinze pays membres de l'Union.

Du moins est-ce fort probable. Mais ce qui n'est qu'une supposition dans le corpus de phrases est en partie confirmé dans les textes du corpus *Politis*<sup>11</sup>. Ainsi en chapeau du dossier du 15/01/2005 figure la phrase suivante, qui fournit toutes les clés de connaissance du *Mumbai* des énoncés ultérieurs :

- (14) Le Forum social mondial tient du 16 au 21 janvier sa quatrième édition à Bombay (Mumbai), en Inde, après trois années à Porto Alegre.

Enfin on peut repérer dans le texte les reformulants d'un événement – le paradigme de ses désignations. *Mumbai* par exemple est à mettre en relation de reformulation avec *le Forum Social (mondial)*, *le FSM*, tous paradigmes reconstituables également pour d'autres types d'événements (e. g. pour *Tchernobyl*, des Nc tels que *l'accident*, *la catastrophe*, *l'événement*). Ces séries, en particulier lorsqu'il s'agit de Nc, et plus encore de périphrases, classifient, situent et qualifient l'événement ; elles contribuent donc de manière considérable à la construction du contenu du Npr événementiel.

## 5. Conclusion

En présentant cette exploration des indices d'interprétation des toponymes événementiels, nous avons essentiellement mis en avant ici des régularités. Il faut toutefois nuancer : tous les toponymes ne se comportent pas de manière équivalente dans leur contexte. Mais ces variations contextuelles elles-mêmes peuvent, dans une certaine mesure, être contrôlées. Ainsi, certains toponymes événementiels présentent une univocité (par exemple dans les syntagmes prépositionnels en *avant*, *après* – *avant Tchernobyl*) que d'autres n'ont pas. Certains – les mêmes sans doute – semblent être devenus des types dans leur domaine : on remarque qu'ils peuvent servir de comparant et sont souvent employés en antonomase (*le Cannes de la vidéo*).

Les différences relevées entre les toponymes peuvent selon nous être pensées en termes de figement du sens – de catachrèse. En effet, alors que certains ont une valeur événementielle incidente, ou encore participent d'une actualité en cours qui ne permet pas de préjuger de leur installation durable, d'autres en revanche (*Tchernobyl*, *Auschwitz*, *Cannes*) moyennant une stabilisation intersubjective, sont amenés à devenir une dénomination de l'événement lui-même. Ceux-ci ont ainsi acquis cette stabilité dénomminative qui peut être mise en rapport avec la capacité d'un événement à servir de repère, voire de symbole historique, culturel, social. Dans ce cas, avec et par le toponyme, l'événement s'est fait un nom.

## Références bibliographiques

- BERTHONNEAU, A. M. (1991), *Pendant et pour*, variations sur la durée et donation de la référence, *Langue Française*, 91, 102-124.
- CHERIGUEN, F. (1994), Anthroponymie et désignation de "l'environnement politique", *Mots*, 39, 93-98.
- CISLARU, G. (2004), Le nom de pays dialogique dans la construction de l'événement médiatique, dans Cassanas A., Demange A., Laurent B. & Lecler A. (éds), *Dialogisme et nomination, Actes du troisième colloque Jeunes Chercheurs Praxiling*, Montpellier, Presses de l'Université Paul Valéry, 113-127.

<sup>11</sup> Nous simplifions : en réalité, l'information relative au sens événementiel du toponyme n'est pas toujours formulée séquentiellement (écriture journalistique oblige), mais on peut la retrouver dans le texte ou dans le dossier.

- DELFORCE, B. (2004), Le constructivisme : une approche pertinente du journalisme, *Questions de communication*, 6, 111-134.
- ECO, U. (1985), *Lector in fabula*, Paris, Grasset.
- FABRE, C. & LE DRAOULEC, A. (à paraître 2006), La dimension événementielle du syntagme nominal dans la structure Avant + SN, *Cahiers de Lexicologie*.
- GARY-PRIEUR, M.N. (1994), *Grammaire du nom propre*, Paris, Presses Universitaires de France.
- GODARD, D. & JAYEZ, J. (1996), Types Nominaux et Anaphores : le cas des objets et des événements, dans De Mulder W., Tasmowski-De Ryck L. & Vettters C. (éds), *Anaphores temporelles et (in-)cohérence*, Amsterdam et Atlanta : Rodopi, 41-58.
- KRIEG-PLANQUE, A. (à paraître 2005), L'intentionnalité de l'action mise en discours. Le caractère intentionnel des crimes de masse sur la scène médiatique, dans *Actes du colloque " Face aux crises extrêmes "*, Paris, éditions Anthropos/Economica.
- LECOLLE, M. (2004), Toponymes en jeu : Diversité et mixage des emplois métonymiques de toponymes, *Studii si cercetari filologice*, 3 / 2004, Université de Pitesti, Roumanie, 5-13.
- LEROY, S. (2004), *Le nom propre en français*, Gap-Paris, Ophrys.
- NEVEU, E. & QUÉRÉ, L. (1996), Présentation, *Réseaux*, 75, 7-21.
- QUÉRÉ, L. (1999), *La sociologie à l'épreuve de l'herméneutique. Essais d'épistémologie des sciences sociales*, Paris, l'Harmattan.
- RASTIER, F. (1998), Le problème épistémologique du contexte et le statut de l'interprétation dans les sciences du langage, *Langages*, 129, 97-111.
- SEARLE, J.R. (1972), *Les actes de langage*, Paris, Hermann.
- SIBLOT, P. (1999), Les palimpsestes du texte ou les fantômes de l'interdiscours, *Cahiers de praxématique*, 13, 113-143.
- VAN DE VELDE, D. (2000), Existe-t-il des noms propres de temps ?, *Lexique*, 15, 35-45.